

**SERVITUDES VILLE/ENEDIS**  
**PARCELLE CADASTREE SECTION AB n°830**

Monsieur Claude WADOUX, expose au Conseil que :

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de desserte et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, ENEDIS nous a fait part de son souhait d'installer des ouvrages techniques sur la parcelle cadastrée section AB n°830, appartenant à la Commune, sise Boulevard Pascal à Gravelines.

ENEDIS sollicite ainsi l'autorisation de la Commune de Gravelines d'occuper cette parcelle en vue de l'installation desdits ouvrages.

A ce titre, une convention actant les engagements a régulièrement été transmise à la Commune.

Après instruction, les services ont émis un avis favorable.

Il est donc proposé au Conseil de conclure une convention de servitudes, moyennant une indemnité forfaire de 125 euros, au profit de ENEDIS pour l'installation d'ouvrages techniques sur la parcelle cadastrée section AB n°830.

La Commission Extra-Municipale « Travaux, Aménagement et Accessibilité » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Où l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve la servitude, moyennant une indemnité forfaire de 125 euros, par la Ville de Gravelines au profit de ENEDIS sur la parcelle cadastrée section AB n°830 sise Boulevard Pascal à Gravelines ;
- Approuve la signature de la convention entre ENEDIS et la Commune ;
- Autorise Monsieur Le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer la convention et toutes pièces utiles à intervenir ;
- **ADOPE A L'UNANIMITE.**

**FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES LE 19 DECEMBRE 2023  
POUR EXTRAIT CONFORME,**

**La Secrétaire de Séance,**

*Christelle DENEUVILLE*  
**Christelle DENEUVILLE**

**Le MAIRE,**

*Bertrand RINGOT*  
**Bertrand RINGOT**



Reçu en Sous-Préfecture le 22 DEC. 2023

Mis en ligne sur le site de la Ville le 22 DEC. 2023

Conseil Municipal convoqué le : 13 Décembre 2023

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

**SEANCE DU MARDI 19 DECEMBRE 2023 - 18h00**

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire

Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

**Etaient présents :**

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET, Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoints au Maire.

Monsieur Julien VEYER, Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Monsieur Michel CANOEN, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLL, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Annabelle SALA à partir de 18h23, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Cédric LIAGRE, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

**Absents Excusés :**

Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme KERCKHOF-LEFRANC,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mme GENEVET jusqu'à 18h23,

Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Mr WILMOT,

Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Mr DEFROUIT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale,

Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale,

Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

**Démissionnaires :**

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal.

Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal.